

# Bilan des Délégués du Personnel (DP)

**Le 1<sup>er</sup> juillet, nous serons appelés aux urnes pour élire les représentants du personnel dont les Délégués du Personnel.**

**C'est l'occasion de revenir sur le travail effectué par l'équipe CFDT en place depuis 4 ans.**

## Les méthodes :

La CFDT fait le choix du dialogue et de la négociation. Elle est persuadée que cette façon d'agir est garante de résultats. Toutefois, lorsque la situation l'exige, parce que la négociation échoue, que le dialogue social est impossible ou face à des situations gravement injustes, **la CFDT sait aussi recourir à la grève. Mais en période de chômage partiel, il faut réfléchir à 2 fois avant de l'utiliser pour ne pas aggraver la situation financière des salarié(e)s. Lorsque la CFDT appelle à faire grève, c'est pour avoir des résultats.** Pour la CFDT, la grève est le moyen d'avoir des résultats **lorsque tous les autres ont été utilisés et ont échoué.** La grève n'est pas une finalité. **Et surtout, lorsque la CFDT choisit l'épreuve de force, c'est qu'elle a tout pesé parce que les conséquences financières peuvent être très lourdes pour les salariés.** Il n'est donc pas question pour elle de s'arrêter en chemin sans avoir touché au but. **La CFDT ne commence pas des grèves en novembre en plein chômage partiel pour tout arrêter en avril sans avoir rien obtenu et sans s'expliquer auprès des salarié(e)s. C'est une marque de respect envers les salarié(e)s et la confiance qu'ils mettent dans l'action des organisations syndicales.**

Le meilleur exemple est celui du conflit 2000 qui a été mené, pendant 10 semaines, dans tous les établissements de manière unitaire et coordonnée au niveau société : tous les établissements étaient en grève au même moment sur les mêmes revendications. Une des conquêtes sociales de ce conflit était la participation de la Direction Générale Dassault Aviation à la couverture sociale des non-cadres. Nous avons obtenu 100 frs soit 15 € après 10 semaines de grèves. En 2010, par la négociation, l'accord annuel 2010 signé par la CFDT a porté à 55 € la participation de la Direction Générale. La part qui est revenue au CE vous est reversée sous forme de chèques vacances.

Durant ces quatre années, les élus CFDT ont rencontré à plusieurs reprises le chef du personnel, les responsables d'Unités de Production dans divers domaines tels que l'emploi, les promotions ou les conditions de travail et ont porté vos réclamations lors des réunions mensuelles.

## L'emploi

Des mesures concernant l'emploi sont inscrites dans les accords des Négociations Annuelles Obligatoires. Les élus CFDT de Biarritz suivent avec vigilance leur application dans l'établissement.

La CFDT a fait des propositions de recrutement en particulier pour des salariés qui avaient subi un licenciement économique dans une entreprise du secteur. La CFDT pouvait se le permettre puisqu'elle avait signé les accords qui ont permis, durant 4 années, l'embauche de 256 salarié(e)s à Biarritz.

La CFDT est fortement impliquée dans le suivi de l'accord pour l'emploi et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées (CAP AVENIR). Nous présentons aussi des CV de personnes handicapées.

La CFDT a soutenu en 2003 la réforme des retraites qui permettait des départs anticipés pour les personnes ayant eu une longue carrière. Beaucoup de salariés de notre usine en ont bénéficié

(même ceux qui ont critiqué la CFDT). Cela a permis un renouvellement du personnel et des embauches jusqu'en 2008. Voilà des résultats concrets de l'engagement de la CFDT.

## Les promotions

La CFDT fait des démarches pour signaler et demander le règlement de cas litigieux. Face aux arguments que nous avons présentés beaucoup ont été réglés durant cette mandature. D'autres sont en suspens pour des raisons que nous éclaircirons très vite en allant voir le chef d'atelier.

Nous sommes convaincus que l'ascenseur social doit être une réalité dans notre établissement et nous continuerons à faire les démarches nécessaires pour que chaque cas soit traité dans cet esprit.

## Conditions de travail

Voici quelques exemples d'interventions que la CFDT a menées durant ces quatre dernières années:

- *Climatisation du bureau contrôle au hall 3* : cette demande ancienne a mis beaucoup de temps avant d'aboutir mais la perspicacité des élus CFDT a permis de démontrer sa nécessité.
- *Roulantes individuelles* : la CFDT en demande l'attribution à tout le personnel d'atelier. Certains services l'ont fait mais pas tous.
- *Petit outillage* : la CFDT a participé activement aux réunions petit outillage et son action a permis d'apporter des améliorations en ce domaine. Nous regrettons que ces réunions ne se tiennent plus.
- *Memo de l'ajusteur* : cette vieille revendication est en passe d'être résolue. Il s'agit de doter chaque compagnon concerné d'un aide-mémoire qui devrait rappeler toutes les règles de base. A suivre...
- *Câblages tous Falcon* : la CFDT a mené une enquête auprès des monteurs qui a servi de support à de nombreux échanges avec les personnes en charge de ce transfert. Nous nous félicitons que, petit à petit, tous les points qui ressortaient de cette enquête soient pris en compte (chaleur, poussières, bâtis, positions de travail, éclairage...). Ça avance dans le bon sens mais nous insistons auprès de la Direction pour que les aménagements promis (zone dédiée, bâtis sécurisés et adaptés) soient réalisés dans les plus brefs délais.
- *Transfert et déménagement* : nous avons suivi tous les bouleversements liés aux augmentations de cadences ainsi que les derniers transferts dus aux baisses de charges. Nous avons pointé et remonté tous les problèmes que ces mouvements engendraient.
- *Vêtements de travail* : l'accord sur le nettoyage des vêtements de travail signé par la CFDT a changé la vie des salariés. La contrainte du nettoyage n'existe plus et est totalement prise en charge par la Société. Ceci est un grand pas en avant pour le salarié et sa famille ainsi que pour l'environnement.
- *Interventions auprès de responsables* : les élus CFDT rencontrent les responsables de secteur ou le chef du personnel chaque fois que l'actualité le commande et sur divers thèmes : temps d'habillage et déshabillage, courriers de rappel à l'ordre, promotions, application de l'accord annuel 2010 (budget promotionnel), etc...
- *Commission restaurant* : conjointement à la commission restaurant, intervention pour différents aménagements, dénonciation de dysfonctionnements, etc...

Les missions des délégués du personnel sont diverses. La section CFDT constituée des élus DP, CE et CHSCT suit ces différents dossiers et travaille à les faire aboutir positivement. C'est cette équipe qui se présente à vous le 1<sup>er</sup> juillet pour continuer à vous écouter et porter vos réclamations durant leur futur mandat.

**Le 1<sup>er</sup> juillet, en DP et CE**  
**Votez pour les candidats de la CFDT**